

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t. — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.					
				Arrivées à					
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	
5 h 1 soir.	12 » 55 » soir.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.	
10 h 47 »	5 » 45 » »	2 » 37 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m matin.	
		7 » 40 » »	9 » 27 » »	9 » 55 » »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 30 ^m soir.	
Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir				Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 15 ^m matin.					

Cahors, le 9 Janvier.

LE GÉNÉRAL CHANZY.

Après Gambetta, Chanzy; après l'organisateur de la Défense Nationale, c'est son meilleur général qui disparaît. Il semble que la fatalité s'acharne sur les hommes qui ont pris la part la plus active et la plus éclatante à l'œuvre de la résistance à l'étranger.

Comme Gambetta, qui eut l'habileté de découvrir son mérite et ses rares talents, Chanzy fut, avant tout, un patriote. Il a servi brillamment sa patrie et sur le champ de bataille et dans les assemblées politiques.

Le grand rôle joué par le général Chanzy, pendant la désastreuse guerre de 1870-1871, est connu de tous. Appelé par Gambetta au commandement du 16^e corps, avec le grade de général de division; le chef, inconnu la veille, fut illustré le lendemain. Il contribua puissamment à gagner la victoire de Coulmiers; après l'évacuation d'Orléans, il succéda au général d'Aurelles de Paladines, dans le commandement de l'armée de la Loire.

Pendant deux mois entiers, le général Chanzy tint tête, avec ses recrues mal équipées, aux troupes aguerries du prince Frédéric-Charles. Il fit tous les efforts et ne recula devant aucun obstacle, ni devant aucun péril pour disputer à l'ennemi victorieux notre sol envahi. Il défendit pied à pied les provinces de la Loire, les vallées du Loir et de la Sarthe. Après la bataille de Mans, il fut contraint de battre en retraite; mais il avait eu le temps de prouver qu'il était un des meilleurs officiers de l'armée

française. Jusqu'à la dernière heure, Chanzy avait tenu debout le drapeau que la France lui avait confié.

Elu député des Ardennes au 8 février 1871, le glorieux général se prononça avec énergie pour la continuation de la lutte, puis se fit inscrire au centre gauche, mais sans prendre une part active aux débats parlementaire, jusqu'au jour où ses collègues le nommèrent président de la réunion du centre gauche. Dans le discours qu'il prononça en cette circonstance, il déclara qu'il acceptait franchement la République qui, « dans les conditions où se trouve la France, est la seule forme de gouvernement possible. »

Depuis cette époque, soit comme chef du 7^e corps d'armée, soit comme gouverneur de l'Algérie, soit comme ambassadeur en Russie, soit enfin comme commandant du 6^e corps à Châlons, où il est mort, le général Chanzy avait toujours continué son dévouement aux idées libérales et à la République modérée.

Aussi nous ne portons pas seulement le deuil de l'héroïque soldat; nous portons encore le deuil d'un républicain libéral. Les hommes de bon sens, de raison et de liberté n'ignoraient pas qu'ils pouvaient compter sur Chanzy. Ils savaient que le brave général aurait été aussi fort devant l'émeute que devant les Prussiens. Ils étaient convaincus qu'il n'aurait pas plus capitulé devant la démagogie et la faction radicale qu'il n'avait capitulé devant l'ennemi.

La France a donc perdu le chef en la personne duquel elle avait placé son espoir et sa confiance; la République conservatrice et libérale a perdu un loyal et ferme soutien. Tous les français, sans distinction de partis,

regretteront le général Chanzy qui joignait les vertus civiques, aux qualités guerrières.

Les sénateurs remplaceront difficilement le collègue que la mort implacable vient de moissonner; ils regarderont souvent et avec attendrissement la place restée vide où s'asseyait Chanzy qui, à l'heure du péril pour la Constitution, n'aurait pas été un sabreur, mais un défenseur inébranlable de l'ordre public, en même temps que de la loi.

Un républicain conservateur.

OBSEQUES DE LÉON GAMBETTA

(Service spécial du Journal du Lot)
Paris, 7 janvier, soir.

Le National a résumé d'un mot parfaitement juste la grandiose cérémonie d'hier : « C'était une vaste féerie funèbre où la mort d'un patriote a servi de prétexte à l'apothéose de la Patrie. »

Jamais, en effet, semblable apothéose, et nulle plume ne pourra rendre le grandiose de cette manifestation vraiment nationale, dont la mort de notre illustre et malheureux compatriote a été l'objet.

Tout Paris était en mouvement samedi, dès le jour, et chacun, sur le long parcours que doit suivre le cortège, cherche à s'assurer une place. Tous les bancs sont envahis, et des échafaudages improvisés donnent matière à une industrie des plus lucratives. On ne marchande pas; il faut voir, et pour cela aucun sacrifice n'est trop lourd.

Partout dans les rues, sur les boulevards, des gens en uniforme, en costumes noirs, parés d'immortelles; des délégations de tout pays se rendant au rendez-vous désigné avec leurs bannières, leurs couronnes, leurs drapeaux ornés de crêpes. Rien de plus imposant et de plus triste à la fois que cette foule morne.

La place de la Concorde, les Quais, l'Esplanade des Invalides regorgent de peuple. Les statues des diverses villes de France qui limitent la place de la Concorde, sont occupées jusque sur leurs têtes; pas un arbre qui ne donne place à des quinzaines de personnes placées jusqu'aux plus hautes branches. C'est un coup d'œil extraordinaire qui impressionne et qu'on ne pourra oublier jamais.

Si de la place de la Concorde on parcourt la rue de Rivoli, la rue Turbigo le boulevard Sébastopol, le boulevard Voltaire, la rue Charonne, c'est partout la même affluence recueillie, les maisons pavées de drapeaux avec crêpe, toutes les fenêtres occupées jusqu'aux étages les plus élevés.

Et ce qu'il convient d'admirer surtout dans cette journée mémorable, c'est l'ordre qui n'a cessé de régner durant de longues heures d'attente, qui ne provoquent pas la moindre impatience broyante.

Déploiement militaire.

Les uniformes multicolores apparaissent de différents points. Déjà des gardes républicains à cheval, en grand costume, se sont emparés de l'emplacement qui avoisine le Palais-Bourbon, et la gendarmerie de la Seine forme une double haie sur le quai d'Orsay, de la rue du Bac à l'Esplanade. Aux gendarmes viennent se joindre plusieurs compagnies de la garde républicaine à pied. Un roulement formidable se fait entendre du côté de la place de la Concorde; ce sont les artilleurs qui brûlent le pavé avec leurs chariots et leurs canons et vont se ranger à l'endroit qui leur a été assigné. Voici le régiment des sapeurs-pompiers, dont les casques étincellent sous le soleil; voilà les dragons et les cuirassiers; voici encore des bataillons de la garde de Paris et des régiments de ligne. — Vingt mille hommes.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(11) du 9 Janvier 1883.

LES

COUPS DE FOUDRE

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

XI

La princesse Salviati devint mère une seconde fois. Cet événement, qui, dans toute autre circonstance, aurait été considéré comme un bonheur, ne parvint pas à déridier les fronts.

Un soir, par une belle nuit parsemée d'étoiles, le prince aperçut, à quelque distance du restaurant Della Stella d'Italia, la silhouette détestée du comte Sforza. Rampant jusqu'à l'endroit où il l'avait entrevu, il déchargea sur lui son revolver.

Un rugissement de douleur répondit à cette agression soudaine. Rassemblant toutes ses forces, le comte se mit à fuir, poursuivi par son rival.

Les deux hommes se trouvaient au milieu d'un dédale de rues étroites. Sforza jeta dans l'air un cri surhumain.

Une porte s'ouvrit discrètement; il s'y précipita: elle fut refermée brusquement. Le

prince, dans sa colère, voulut ébranler la porte, mais elle résista aux terribles assauts qu'il lui livra; il lui fallut renoncer à poursuivre son ennemi.

Cependant, en dépit de ce résultat négatif, les nerfs de César, tendus à se briser, se calmèrent. Il avait blessé Sforza, un jour peut-être il le tuerait.

La rumeur de cette poursuite arriva jusqu'aux oreilles de Léonora; elle apprit que son mari se proposait de recommencer tous les soirs ces scènes dangereuses.

Une fièvre la prit. Rendue craintive par sa nouvelle grossesse, elle conjura César de l'emmener loin de Florence, lui disant, avec des larmes dans la voix, que sa raison ne résisterait pas à ces angoisses perpétuelles.

Ses yeux étaient fixes, hagards, Roberts, présent à l'entretien s'inquiéta de cette étrange expression: il confia au prince de soustraire Léonora aux souvenirs qui la tuaient.

XII

Sollicité par sa femme, par ses amis, le prince prit le parti de fuir son pays: il régla ses affaires et alla vivre à l'étranger, en Suisse, à Lauzanne, cette petite ville si coquette, si riante.

La villa que le prince avait choisie, s'élevait en gradins sur les pentes qui encerclent le lac de Genève. Le jardin s'inclinait doucement jusqu'au bord du lac, dont les eaux bleues, transparentes, baignaient son gazon

épais; les arbres formaient des bosquets naturels.

Une terrasse italienne, couverte de lierre, et de rosiers grimpants, donnait à cette villa un cachet inoubliable.

La vue se reposait avec bonheur sur cette belle nappe d'eau, bordée à l'horizon par une ceinture de montagnes gigantesques que le brouillard estompait en partie, comme pour en voiler la majesté écrasante!

Le prince et Léonora, calmés par ce spectacle réconfortant, sentaient l'air vigoureux des montagnes dilater leurs poumons. Ils se reprirent à l'existence.

Le cœur de la jeune femme se détendit, la perte de son enfant était sa première grande douleur: mais, à dix-sept ans, il y a dans l'âme des aspirations si ardentes, que la douleur s'enfuit à tire d'aile.

S'il fallait, à cet âge fait pour la lutte, traîner après soit le désenchantement de la vie, on n'aurait ni la force ni le désir de créer.

Dieu a mis dans les jeunes cœurs cette fleur vivace qu'on nomme l'espérance; elle est si fortement enracinée, que les tempêtes peuvent passer sur elle sans l'abattre; elle se courbe sous les coups redoublés de l'orage, mais il suffit d'un rayon de soleil pour lui faire reprendre sa forme première.

La tige se redresse; les pétales s'ouvrent à nouveau; le parfum se répand, le mal est réparé.

Ainsi de la douleur de l'homme, au début de la vie: les blessures saignent longtemps.

mais le chagrin n'est pas éternel.

La perte de l'enfant le plus aimé, tout en laissant un deuil dans l'âme, prend peu à peu l'aspect d'une douce mélancolie; lorsqu'un nouveau petit être vient remplacer l'absent, on se reprend à la vie, on reporte sur celui qui arrive les trésors d'amour enfouis au fond du cœur.

Ce fut un enchantement que cette double naissance.

Le prince enferma plus que jamais sa vie dans cet horizon radieux; sa femme et ses petites filles étaient toute sa joie.

Ils ne voyaient presque personne; de rares amis franchissaient le seuil de leur demeure; tous connaissaient la haine implacable qui poursuivait le prince et sa famille, tous se faisaient un devoir de cacher sa retraite.

XIII

Deux années s'écoulèrent ainsi, les fillettes devenaient tous les jours plus jolies, elles se ressemblaient tellement que leur mère hésitait souvent à les reconnaître. Béatrice grandissait à côté d'elles, promettant d'être plus tard une belle fille.

Le bonheur revenait à cette famille éprouvée; les nombreux promeneurs, dont les barques sillonnaient le lac, en les voyant si beaux, si unis, leur jetaient des regards d'envie.

(A suivre).

Au Palais-Bourbon.

De grandes draperies lamées d'argent, ornent toute la façade du Corps Législatif.

Cinq trophées de drapeaux tricolores et de grands candélabres en argent émergent entre les colonnes du Palais-Bourbon. L'effet est véritablement saisissant.

Les députés, les sénateurs, le corps diplomatique et la presse sont reçus dans les salons de la présidence.

Levée du corps.

A dix heures le corps est enlevé de la chambre ardente et transporté sur le char funèbre. Le canon tonne sur l'Esplanade des Invalides. Toute l'armée présente les armes, et le gouverneur, après avoir salué de l'épée le cercueil, donne l'ordre de se mettre en marche. La musique de la Garde républicaine entonne la *Marsillaise*.

Le Char funèbre.

Le char funèbre a la forme d'un sarcophage. Ce char a été improvisé par MM. Bastien-Lepage et Becker. Les roues en sont basses, massives, noires et lamées d'argent. Aux quatre angles se dressent des brûle-parfums. Il est recouvert d'un drap noir traînant presque à terre.

Le cercueil, recouvert de drapeaux tricolores et surmonté de palmes vertes, est amené jusqu'au char.

Des flammes vertes brûlant dans les lampadaires placés entre les colonnes en haut du Palais-Bourbon, éclairent la scène et donnent à l'ensemble un aspect saisissant.

Les cordons du poêle sont tenus par Messieurs :

- Fallières, ministre de l'intérieur ;
- Billot, ministre de la guerre ;
- Brisson, président de la Chambre ;
- Peyrat, vice-président du Sénat ;
- Métivier, représentant des électeurs de Belleville ;
- Falateuf, représentant du barreau de Paris ;
- Sirech, maire de Cahors ;
- Le docteur Fieuzal et Etienne, député, délégués de la famille ;
- Martin-Feuillée, président de la gauche républicaine.

M. L'éris, beau-frère de M. Gambetta, conduisait le deuil avec son fils aîné, accompagné de MM. Etienne, Fieuzal, Spuller, Ranc, Challe-mel-Lacour, Paul Bert, Antonin Proust, Sandrique, Arnaud de l'Ariège et Domangin.

Après la famille et les amis particuliers du défunt venaient : M. le général Pittié, représentant M. le Président de la République, accompagné de son aide de camp et du lieutenant colonel Lichtenstein ; puis le corps diplomatique les ministres, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les présidents du Sénat et de la Chambre, les membres des bureaux du Parlement, un grand nombre de sénateurs, tous les députés des gauches de la Chambre ; les députations des grands corps de l'Etat, le préfet de la Seine, le préfet de police, le conseil municipal, et le conseil général, etc., etc.

Puis venaient : les diverses délégations d'Alsace-Lorraine, les délégations des ministères, les groupes de la Défense nationale, l'Ecole polytechnique, les délégations étrangères, les délégations politiques de la Seine, celles des Ecoles et Sociétés d'instruction, les délégations françaises de l'étranger, les délégations parisiennes et départementales, les délégations des colonies françaises, les loges maçonniques.

Plus de quinze cents délégations.

Nous nous arrêtons sur celle du Lot. M. le Maire de Cahors, parti deux jours à l'avance, avait organisé de toutes pièces les insignes, bannières, couronnes, etc., et la chose n'était pas facile, tous les magasins spéciaux de Paris ne pouvant suffire aux commandes.

Malgré tout, Cahors a tenu dignement son rang. Un magnifique étendard portant l'inscription *la Ville de Cahors* précédait la députation du Lot.

Les cordons de la bannière étaient tenus par MM. Costes, adjoint ; Bouquet Caprais, Cayla Caprais, Bouyssou René, conseillers municipaux de Cahors.

Venaient ensuite la belle couronne d'immortelles, offerte par les jeunes élèves du Lycée et que MM. Raygasse et Férando, anciens élèves

de cet établissement, s'étaient fait un devoir de porter.

La riche et élégante couronne offerte par les amis d'enfance de Gambetta, attirait encore les regards. Les cordons ont été successivement tenus par M. le colonel Lannes, le commandant Goirandies-Capdeville, MM. Cayla, Amédée, et Brassac.

La couronne de la ville de Figeac venait ensuite. On remarquait aussi les couronnes de Gourdon, de Montcuq, de Souillac et de la Société d'appui mutuel du Lot.

Derrière ces trophées que la foule, au seul nom de *Cahors*, qui tranchait bien sur la soie de l'étendard ou le jaune des immortelles, accueillait par des applaudissements, soivaient environ 500 Quercynois.

On remarquait MM. Graux, préfet du Lot, Calmeilles et Robert Calmon, conseillers généraux, Vival, conseiller d'arrondissement et adjoint au maire de Figeac, Béral, conseiller d'Etat, Péphau, directeur des 15/20, Périer, juge au Tribunal de la Seine, Pouget, conseiller d'arrondissement, Desplats, secrétaire général du Loiret ; Béral, chef d'escadron ; Paul Lacombe, et Louis Agar.

Sur tout le parcours des applaudissements saluaient au passage ces nombreux représentants du Lot, qui avaient voulu accompagner Gambetta à sa dernière demeure et acquitter ainsi une dette d'affection et de reconnaissance.

Le défilé devant le cimetière.

A trois heures environ, c'est-à-dire 5 heures après le départ, le char s'arrête devant le Père-Lachaise.

Le grand cintre de pierre qui forme l'entrée de la nécropole avait été entièrement tendu de draperies noires, décoration que nous n'avions jamais vue. Sur les tentures étaient appliqués des trophées de drapeaux. Aux deux extrémités du cintre avait été placé un foyer qui lançait des flammes.

Les assistants se groupent autour des orateurs qui vont faire l'éloge de Gambetta. Le silence est solennel.

Les discours

Certainement quelque membre de la délégation du Lot aurait aussi pris la parole, si l'ordre et le nombre des discours n'avait été réglé à l'avance.

Puis le cercueil est transporté près de la porte, et un imposant défilé commence, celui des sociétés et délégations et celui de l'armée.

Le défilé terminé, les assistants ont accompagné la déposition de Gambetta jusqu'au caveau provisoire de la ville de Paris, et chacun a tenu, avant de se retirer, à jeter une poignée de terre sur le cercueil du grand patriote que l'impitoyable mort a pris.

Le beau temps s'est maintenu jusqu'à bout.

Nice, 5 janvier.

Les télégrammes de condoléance continuent d'arriver de tous les points du globe ; la villa est assiégée par les visiteurs. Madame Adam est arrivée hier et est repartie ce soir.

Questionné sur la décision qu'il a prise de faire transporter à Nice le corps de son fils, M. Gambetta père a répondu :

« Lorsque Léon fit construire son tombeau pour sa tante Massabie, il me dit : « Ce sera « notre tombeau de famille. »

« C'est en m'inspirant de ces paroles que j'ai pris la résolution de faire transporter ici la dépouille de mon cher fils. De la sorte, je pourrai, tous les jours, porter les fleurs de mon jardin sur la tombe de mon fils, qui va reposer auprès de sa mère et de sa tante, en attendant que j'aie les rejoindre. »

« Personne n'a pesé sur moi, ni sur aucune de mes volontés. C'est moi seul qui en ai ainsi décidé. »

La municipalité et la préfecture organisent les funérailles.

Nice, 5 janvier.

Le conseil municipal de Nice a décidé de donner le nom de Léon Gambetta au boulevard Saint-Philippe, nouvellement construit.

DISCOURS

DISCOURS DE M. BRISSON

Messieurs, a-t-il dit, la majorité républicaine m'a prié de parler en son nom, sur la tombe de mon illustre prédécesseur.

Jamais je n'ai senti plus sincèrement le poids

de ma tâche.

Léon Gambetta est descendu dans la tombe au milieu d'un deuil national auquel ont pris part, avec une courtoisie exceptionnelle, les représentants des gouvernements étrangers.

Depuis trois jours que sa dépouille mortelle est entrée sous le toit que j'habite, j'essaie en vain de retrouver le sentiment pour exprimer la douleur qui nous a frappés.

La France pleure un fils passionné pour sa gloire. La tribune est en deuil. Toute une génération à laquelle j'appartiens, est frappée dans sa tête.

Le président de la Chambre a ensuite fait une revue longue et émue de toutes les pages fameuses de la vie de Gambetta, depuis le procès Baudin, jusqu'à l'année qui vient de finir, mettant en relief les nombreux et différents talents dont l'illustre orateur a fait preuve dans cette courte carrière.

DISCOURS DE M. DEVÈS

Messieurs,

Je viens, au nom du gouvernement de la République, saluer la dépouille mortelle du grand citoyen que nous pleurons, et rendre à sa mémoire, un hommage que la piété publique a déjà devancé.

C'est un deuil national que la perte d'un tel homme, et cette solennité funèbre, dans son appareil civique, avec l'immense concours du peuple qui s'y presse, apparaît à tous les yeux comme le témoignage de la douleur du pays.

Gambetta appartient tout entier à la patrie française. Elle mène aujourd'hui les funérailles de ce noble fils qui l'a passionnément aimée et défendue.

Oui, l'amour de la France, la foi dans ses destinées — même à l'heure où l'espérance semblait un défi jeté à la fortune — le dessein de ne pas la laisser déchoir de son rôle séculaire, marqueront d'un trait ineffaçable la grande figure de celui que la mort nous prend, et dont notre douleur impuissante voit se fermer la carrière à moitié parcourue.

C'est ainsi qu'apparaîtra dans l'histoire l'organisateur de la Défense nationale, dans la pleine lumière des souvenirs de 1870, sous les plis de ce drapeau tricolore, qui enveloppe aujourd'hui ses restes vénérés.

Messieurs, je ne saurais m'arrêter plus longtemps sur cette page de nos annales. Avec le patriotisme, il faut encore admirer chez Gambetta la hauteur des vues politiques, ce sentiment profond des volontés du pays, la vigueur de l'éloquence, tout cet assemblage si rare des qualités supérieures qui font le succès de l'orateur et la puissance de l'homme d'Etat.

Dois-je évoquer ici le souvenir de ses luttes et de ses victoires ? D'autres y pourront toucher d'une main plus libre et rappeler aussi le charme de cette exquise et puissante nature. Les hommes de notre génération — qui voient avec ce cercueil s'en aller quelque chose du meilleur de leur vie — savent bien que cet illustre plébien a tout donné — de même qu'il lui devait tout — à la démocratie républicaine : ses efforts et ses veilles et jusqu'au dernier battement de son cœur.

Il n'a pas connu, ou bien il l'a dédaigné, le ménagement de lui-même. Il s'est épuisé, prodige de sa vie, sur tous les champs de bataille de la politique. Il a mis au service du droit son admirable éloquence, et formulé souvent à l'heure décisive, dans un magnifique langage, les arrêts de la conscience publique.

La tribune était son domaine propre ; car la nature l'avait comblé de ses dons, et l'effort de sa volonté ajoutait encore à sa puissance. Il gouvernait son action oratoire et la faisait servir, dans sa fougue disciplinée, à l'ordonnance même et à l'effet irrésistible de son discours. C'est ainsi qu'il a exercé sur ses collègues et sur l'opinion une influence dont l'histoire des quinze dernières années porte la profonde empreinte. Dans les moments difficiles, le souvenir de ses services, l'ascendant de sa supériorité, réunissait les républicains autour de lui, ceux-là mêmes que semblaient en éloigner les dissidences de la veille. La générosité de son caractère aidait à ces rapprochements et la bonté lui était facile ; car, il n'apercevait, dans la politique, que ses grands aspects, dédaignant les polémiques abaissées et les injures personnelles.

Sa vie s'est employée tout entière au service de la France et de la République que son dévouement filial n'a jamais séparées. Il tombe avant l'heure, enlevé aux espérances de la patrie. Mais il laisse le pays maître de ses propres destinées, prospère et libre sous une haute magistrature, toujours respectée et justement populaire.

L'œuvre où ses mains puissantes ont eu tant de part est définitivement fondée. Ces deux grands biens dont il avait souci, l'ordre républicain à l'intérieur, la dignité pacifique de la France au-dehors, sont désormais hors d'atteinte.

Ainsi liée à notre histoire nationale, la mémoire de Gambetta restera vivante au cœur de tous les patriotes, et toujours la France répu-

blicaine interrogera cette tombe pour y retrouver une chère et noble image.

Adieu, Gambetta, Adieu !

DISCOURS DE M. CHAUFFOUR

Messieurs,

Au nom des Sociétés alsaciennes-lorraines de Paris, et je peux le dire, au nom de tous les Alsaciens et Lorrains, de ceux qui sont ici et de ceux qui, de loin, s'unissent à notre deuil, j'ai le grand et douloureux honneur de déposer sur cette tombe nos hommages et nos regrets.

D'autres vous ont dit ce que fut Gambetta dans l'histoire contemporaine, les œuvres qu'il a accomplies, les services incomparables qu'il a rendus dans la lutte contre l'Empire, dans la glorieuse et funèbre tragédie de la défense nationale, dans la fondation et l'affermissement de la République. Ma tâche à moi est plus modeste : je dois dire ce que Gambetta a été, ce qu'il est resté jusqu'à la fin, pour les enfants de l'Alsace et de la Lorraine.

Jamais aucun de nous n'oubliera cette grande voix qui, au milieu des plus poignantes alarmes après chaque désastre, s'élevait éclatante, indomptée, sonnant le ralliement et relevant tous les courages. A son appel, sous la pression même de l'ennemi, maître déjà du territoire, nos enfants partaient, couraient à la bataille. Ils savaient que, dans cette lutte implacable, la nationalité française elle-même était l'enjeu. S'ils n'ont pu vaincre, ils ont du moins, j'en atteste notre grand et cher mort, mérité les sacrifices que la France a faits pour les conserver, et les justes réparations de l'histoire.

Pendant la guerre, Gambetta fut pour nous l'âme même de la Patrie. Après la défaite définitive, les départements qui devaient être la rançon de la France, l'éurent pour leur député. Là, dans l'Assemblée de Bordeaux, il fut le représentant de leur détresse, de leur appel désespéré au droit à la justice. La mutilation consommée, il resta le représentant de leur invincible espoir.

Beaucoup d'entre nous ont trouvé auprès de lui cette tendresse de cœur dont nous avons tant besoin au moment où nous quittons la terre natale. Que de fois n'avons-nous pas entendu de sa bouche ce mot, qui était la consolation et la récompense de bien des malheurs : « Ils sont deux fois Français ! » Et l'acte suivait le mot. Si son âme de patriote était passionnément attaché à tous les grands intérêts de la France, sa voix prenait un accent plus pénétrant quand il parlait de nos malheureuses provinces, de leur présent et de leur avenir. Aussi, Gambetta inspirait dans toute l'Alsace et la Lorraine un sentiment tout particulier mêlé d'admiration, de reconnaissance et de confiant espoir. Dans toutes nos villes et nos campagnes, la nouvelle de sa mort fut plus qu'un deuil public : chacun se sentit atteint comme par la perte d'une des ses plus chères affections.

Les couronnes, les délégations qui se pressent autour de cette tombe en sont le témoignage. Tous ceux qui ont pu venir sont venus, et ceux que la maladie ou d'impérieux devoirs retiennent au pays n'en ressentent que plus profondément la douleur commune.

Devant ce coup fatal et inattendu, quelques-uns, peut-être, ont perdu courage. En voyant disparaître celui qui était l'espoir de leur longue attente. Ils se sont demandé avec angoisse si la patrie elle-même n'était pas touchée au cœur. Bien des fois notre France, si éprouvée, a vu s'éteindre ainsi dans leur jeunesse ou leur force maturité, les hommes sur lesquels elle avait placé ses plus chères espérances. Mais la mort n'a pu les tuer tout entiers. Le généreux ouvrier a péri ; mais son œuvre reste, celle qu'il a accomplie et celle, plus grande encore, qui était la secrète et magnanime ambition de sa vie.

Chers compatriotes, ce que nous devons à ce grand mort, ce ne sont pas des larmes stériles et des paroles de désespoir. Non ! nous devons apporter ici une douleur virile, la douleur d'hommes qui, loin de s'abîmer dans leur deuil, se redressent au contraire et retournent à leur tâche avec une nouvelle ardeur. C'est plus spécialement notre devoir à nous qui, dans le deuil général de la France, avons notre deuil particulier.

Un grand citoyen, un grand patriote, un grand ami de l'Alsace et de la Lorraine, notre force, notre espoir, nous est enlevé. Mais la France, notre chère patrie, est là, vivante, vaillante, prête à répondre aux appels de sa glorieuse destinée.

Un seul cri doit sortir de toutes nos poitrines : c'est celui que, dans les plus cruelles épreuves, Gambetta a toujours poussé de sa puissante voix comme le signe suprême du ralliement.

« Vive la France ! Vive la République ! »

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL BILLOT

Messieurs,

Je viens, au nom de l'armée, rendre un der-

nier et solennel hommage au grand patriote et au grand citoyen que la France et la République ont perdu.

En ce jour de deuil public, l'armée, cruellement éprouvée, unit dans un même sentiment d'admiration, de respect et de profonds regrets, Gambetta et Chanzy, Gambetta qui, au milieu de nos plus grands désastres, ne désespéra pas du salut de la Patrie et fut l'âme de la défense nationale, Chanzy qui en fut le plus glorieux soldat.

Adieu, Gambetta!

Au nom de l'armée, que vous aimiez comme vous aimiez la France et la République, et qui vous aimait, Gambetta, adieu!

DISCOURS DE M. CAZOT

L'ancien garde des sceaux, a succédé au général Billot, et, en quelques mots est venu raconter, au nom du gouvernement de la Défense nationale, le rôle énergique et brillant joué par Léon Gambetta, pendant cette désastreuse période.

DISCOURS DE M. PEYRAT

M. Peyrat, au nom du Sénat, est venu rendre hommage, en l'absence de M. Léon Say, malade, au courageux organisateur de la Défense nationale ainsi qu'au vaillant républicain qui, en 1873, 1875 et 1877, avait lutté avec une énergie, couronnée par le succès, contre les tentatives des partis réactionnaires.

DISCOURS DE M. HENRI MARTIN

L'éminent sénateur s'est étonné avec raison, au nom de la Ligue des Patriotes dont il est président, que l'étranger ait été plus juste pour Gambetta que ses compatriotes; il a dit que les nations, qui sont d'ordinaire les plus sévères pour nous, n'avaient pas hésité à lui rendre hommage.

Il a rappelé que, pendant six mois, le défunt avait lutté avec des armées désorganisées contre la puissance la plus formidable qui soit au monde, et qu'il aurait peut-être réussi sans la trahison de Bazaine. « Il reste deux choses à faire, a dit M. Henri Martin, pour achever l'œuvre de M. Gambetta; l'éducation nationale, par toutes sortes de moyens d'enseignement, et l'affermissement de l'unité nationale.

« Il nous dirait, s'il était encore ici, ajoute M. Henri Martin en parlant de l'illustre tribun, que l'espérance doit être la première des vertus politiques. *Sursum corda*, nous crie-t-il, haut le cœur et les grandes choses que je rêvais pour la France auront lieu par vous, qui restez après moi. Vive la France! »

M. Isambert, directeur de la République française, qui succéda un instant à M. Métiévier, ne fit que prononcer quelques paroles, adressées à l'ami des mauvais jours, et descendit de la tribune en sanglotant.

Revue des Journaux

La Justice :

De telles funérailles dit la Justice révèlent une situation personnelle étrangement puissante.

Le Gaulois :

Le Gaulois publie un article de Cassagnac disant que Gambetta a fait son devoir, mais qu'il n'avait pas le monopole du patriotisme. Sur le terrain de la patrie et de l'honneur national et de la revanche guerrière, M. de Cassagnac réclame une place pour tous les français.

Le Voltaire :

Les allemands, dit le Voltaire, ont raison de croire que nous sommes cruellement frappés, mais c'est une suprême injure à faire à notre grand pays que de le supposer assez désespéré pour perdre le sentiment de ses plus grands devoirs par cela seul qu'il a perdu son plus grand citoyen.

Le Radical :

Le Radical dit que si l'on désirait une manifestation patriotique en l'honneur de M. Gambetta, on a dû bien faire de la laisser se produire en toute liberté et de ne pas se donner l'apparence d'organiser une manifestation par ordre.

Le Journal des Débats :

Le Journal des Débats fait une longue revue de la politique extérieure et dit : L'impression générale que laisse le tableau restreint de la politique extérieure de l'année 1882 n'est pas très satisfaisante, mais en somme, elle n'est pas non plus mauvaise.

Si nous ne faisons pas d'illusion, dit-il, il se manifeste dans plus d'une nation une tendance à reprendre son indépendance d'action qu'inspire le sentiment de la valeur personnelle, indépendance à laquelle les congrès, les conférences et les groupements internationaux portent plus ou moins atteinte. Puisse cette tendance se développer en 1883!

C'est le souhait que nous exprimons convaincu que nous sommes que les vraies alliances sont d'autant plus solides que les alliés ont plus confiance de leur force.

On lit dans la Paix :

« M. le Président de la République a transmis hier à M. Chanzy ses compliments de condoléance à l'occasion de la mort du général.

« M. le Président de la République prend une très grande part au malheur, qui, en frappant la famille du général, frappe en même temps l'armée française et la République. »

Informations

L'Officiel vient de publier un décret portant que les funérailles du général Chanzy, commandant en chef du 6^e corps d'armée, seront célébrées aux frais de l'Etat.

Les obsèques auront lieu à la cathédrale de Châlons.

Après la cérémonie, le corps sera transporté à Bozancy (Ardennes), où on procédera, mercredi, à l'inhumation.

Les obsèques se feront avec le matériel des pompes funèbres de Paris, qui est arrivé à Châlons.

La mise en bière s'est opérée lundi matin.

Les amis intimes du général sont seuls à pénétrer dans la chambre ardente.

Le ministre de la guerre assistera aux obsèques, ainsi que de nombreux sénateurs et députés.

Les commandants de corps d'armée, et les grands officiers généraux, suivront également le convoi.

Le général Pittié représentera M. Grévy, président de la République.

M. Mathias Duval a pesé le cerveau de M. Gambetta; son poids est 1100 grammes. Le docteur en étudie actuellement les circonvolutions.

Le procès verbal détaillé de l'autopsie ne sera pas publié avant quelques jours. M. le docteur Lannelongue est parti pour le château de Valmont (Seine Inférieure).

Il est presque certain que M. Gambetta n'a pas laissé de testament, il n'en a pas fait avant sa maladie. Aucun notaire ne s'est encore présenté comme en étant le dépositaire.

On n'a trouvé ni à Ville-d'Avray, ni rue St-Didier aucun papier qui soit de nature à faire supposer l'existence d'un document de ce genre.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Nous sommes heureux de publier la lettre suivante que M. Sirech a adressée à M. le ministre de l'intérieur, et la réponse de M. le ministre.

« Monsieur le Ministre,

« Mes administrés m'ont donné mission de prononcer quelques paroles de suprême adieu sur le cercueil de notre illustre défunt; j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de la remplir. Si les dispositions arrêtées pour la cérémonie ne s'y opposent, je ne prononcerai pas de discours; je me bornerai à dire quelques phrases pour exprimer nos regrets et notre douleur.

« Veuillez agréer, etc. »

J'ai reçu la réponse ci-après :

Paris, 5 janvier 1883.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CABINET DU MINISTRE

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'exprimer le désir de prononcer quelques mots sur la tombe de Gambetta. J'ai le très vif regret d'être obligé de vous prier d'y renoncer. L'ordre de la cérémonie et la liste des orateurs ont été définitivement arrêtés, et il ne me paraît plus possible d'y apporter à cette heure aucune modification.

J'espère d'ailleurs, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien voir dans l'honneur qui vous est fait de tenir un des cordons du poêle, la satisfaction légitime due à vous-même et à la ville de Cahors que vous représentez si dignement.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
A. FALLIÈRES.

Nous sommes informé que M. Sirech est resté à Paris pour faire des démarches auprès du gouvernement afin d'obtenir la concession gratuite du bronze.

M. le Maire se propose de voir M. Falguière, sculpteur, membre de l'Institut et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous apprenons que le conseil municipal de Cahors sera convoqué pour jeudi soir afin de prendre diverses résolutions, notamment en vue de l'érection d'un monument à Gambetta.

FOIRE DE LAUZÈS DU 5 JANVIER.

Beaucoup de bœufs et d'acheteurs; grande quantité de brebis pleines ou suitées, vendues en moyenne 35 fr. l'une; cochons gras, les plus beaux au prix de 1 fr. 30 le kilog poids mort; dix quintaux de truffe au prix de 7 à 8 fr. le kilog suivant la quantité.

Dernières Nouvelles

Les funérailles du général Chanzy.

Châlons, 8 janvier, soir.

Les becs de gaz de la ville sont allumés et couverts de crêpes.

Des corporations nombreuses suivent le cortège.

La levée du corps s'est faite par l'évêque de Châlons.

Splendide manifestation des habitants et des populations environnantes.

En présence des complications diplomatiques qui viennent de se produire entre la France et l'Angleterre, M. Tissot, notre ambassadeur à Londres serait, assure-t-on, décidé à donner sa démission.

On met en avant la candidature de M. Jourde directeur du Siècle, pour remplacer le général Chanzy comme sénateur inamovible.

Plusieurs amis de M. Gambetta ont fait hier une démarche auprès du président de la République pour l'amener à intervenir auprès de M. Gambetta père afin que le corps de son fils reste au Perc-Lachaise.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner, le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, Paris.

Bourse de Paris.

Cours du 9 Janvier

Rente 3 p. %	79.65
— 3 p. % amortissable	80.65
— 4 1/2 p. %	109.25
— 5 p. %	115.10

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 8 janvier 1883.

Les affaires ont été à peu près nulles pendant les deux dernières Bourses de la semaine.

Le 5 0/0 a oscillé autour de 115 et reste à 115 1/2, le 3 0/0 finit à 79 60 l'Amortissable à 80 65.

Les coupons de janvier ont été détachés aujourd'hui sur les valeurs admises à la cote à terme.

La Banque de France clôture à 5,340. Le Foncier à 1,310, la Banque de Paris à 1,025, le Lyonnais à 557, le Lyon à 1,572, le Midl à 1,145, le Nord à 1,865, l'Orléans à 1,260, le Suez, à 2,260, le Panama 483, le Gaz à 4,545, le 5 0/0 Italien à 87,60, l'Unifiée Egyptienne à 359, le 5 0/0 Turc à 11 92, la Banque ottomane à 738.

La surtaxe du transit sur le canal de Suez vient d'être réduite de 0 50 par tonne. On sait que par suite d'un arrangement conclu, le 21 février 1876, entre M. de Lesseps et le colonel Stokes, représentant du gouvernement britannique, la surtaxe du transit sur le canal doit être éteinte par abaissements successifs annuels de 0 50 par tonne. Ces réductions ont commencé le 1^{er} janvier 1877 pour finir le 1^{er} janvier 1884. A partir de cette dernière date, la surtaxe sera éteinte et le maximum de 10 fr.

par tonne du tonnage officiel sera seul prélevé.

Sur le marché en Banque les titres du journal la France et du Petit Journal deviennent de plus en plus rares; les obligations de la Société d'ameublement et les actions et obligations du gros Camionnage sont fermement tenues.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. Philibert

Spectacle du mardi 9 janvier 1883.

La Grande Duchesse

Opéra-bouffe en 4 actes

On commencera par

APRÈS LE BAL

Comédie en 1 acte

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE

L'OUEST-ALGÉRIEN

ÉMISSION

de 26,908 Obligations 4 0/0

Rapportant 20 fr. remboursables à 500 fr.

INTÉRÊTS ET REMBOURSEMENTS SEMESTRIELS

GARANTIS PAR L'ÉTAT

Conformément aux lois des 22 août 1881 et 5 août 1882

PREMIER TIRAGE EN AVRIL PROCHAIN.

La Compagnie de l'Ouest Algérien est concessionnaire de 222 kilomètres dans la province d'Oran avec garantie de l'Etat conformément aux lois sus-mentionnées.

Le 52 kilomètres en exploitation donnent une recette kilométrique brute de 21,300 fr., et nette de 10,000 fr.

Le maximum de produit net de garanti est de 1,865,300 fr. pour les 222 kilomètres.

Le service annuel des obligations, intérêts et amortissement, n'absorbera que les deux tiers du produit net garanti par l'Etat.

Taux d'Émission: 450 francs. 30 fr. en souscrivant.

120 à la répartition, du 1^{er} au 15 janvier.

100 du 1^{er} au 10 mai 1883.

100 du 1^{er} au 10 août 1883.

100 du 1^{er} au 10 novembre 1883.

soit un placement à 4 1/2 0/0 avec garantie de l'Etat.

Les titres seront délivrés au porteur au nominatif, sans frais, au choix des souscripteurs.

Jusqu'à la libération, ils recevront les intérêts à 4 1/2 0/0 sur les sommes versées.

Bonification 4 1/2 sur versements anticipés.

Intérêts de retard, 6 0/0.

La réduction s'il y a lieu sera proportionnelle; toutefois un droit de préférence est réservé aux souscripteurs qui déclareront vouloir se libérer à la répartition.

Souscriptions reçues les 9 et 10 Janvier 1883

A PARIS: Au Crédit Algérien, 15, place Vendôme;

— à la Cie Algérienne 13, r. des Capucines;

— à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, 50, rue Chaussée-d'Antin;

— chez MM. L. Sée fils et Cie, 41, rue du Conservatoire;

— chez MM. Goudchaux et Cie, 16, rue de la Banque;

A BORDEAUX: A la Société Bordelaise de Crédit Industriel, Commercial et de dépôts, 2, rue Sèze;

A NANCY: à la Société Nancéenne, 78, place St-Georges;

A MARSEILLE: à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial;

A LILLE: au Crédit du Nord;

Dans le reste de la France, chez les Correspondants des Etablissements et Maisons de Banque sus-indiqués.

EN ALGÉRIE: Au Crédit Algérien, à Alger, et dans les diverses succursales de la Cie Algérienne;

EN ALSACE-LORRAINE: A Colmar et à Mulhouse chez MM. Ab. Sée et Fils;

A STRASBOURG: chez MM. Ch. Staehling, L. Valentin et Cie;

— chez M. C.-E. Hermann;

A METZ: A la Banque de Metz.

Les titres souscrits en Alsace-Lorraine seront délivrés sans frais, munis du timbre allemand.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE

DENTAIRES, A PARIS

Lauréat de l'Académie Nationale

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors et des principaux établissements

d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois du 1^{er} au 8.

Faubourg Leclerc, n° 46, à BRIVE, du 9 au 30

de chaque mois.

LIQUEUR de GILIS; guérit Chevaux, Couronnés, Blessés. 2 FR., dans les Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les affections de la peau, des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX qui sont souvent considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. Ce traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des plus petites bourses et dès le 2^e jour, il produit une amélioration très sensible. S'ad. à M. LENOIR, Méd.-Pharmacien à TOURNAN, (Seine-et-Marne) Traitement par correspondance.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
 Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,744 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8^e édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison de toutes les *Maladies Chroniques*; (Hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de Vessie, de Matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau, etc.) Ecrire Quai St-Michel, 27, à Paris.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR
 et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
 PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro du 4 janvier. — Collaborateur du Journal d'Agriculture pratique. — Chronique agricole. A. de Cérès. — La péripneumonie contagieuse des bêtes à cornes. L. Pasteur. — De l'a-

mélioration des semences. Millon. — Le mouillage des vins autorisé par la Régie. Cazeaux. — La statue de Bequerel à Châtillon-sur-Loing. E. Lecoutoux. — Le drainage dans le département de la Seine-et-Marne. Jules Bernard. — L'enseignement forestier en France. Martinet. — Les pelotes stomacales des léporidés. Eug. Gayo. — L'hygiène nouvelle. D^r Hector George. — Les vignes américaines. Albert Gourdin. — Bibliographie. J. Sabatier. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Gravures noires: Fig. 1. César-Antoine-Becquerel. — Bateau 26, rue Jacob, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 525^e livraison (23 décembre 1882). TEXTE: Les millions de la tante Zèzè, par J. Girardin. — Le père Juste, par Louise Musat. — Un marcheur sans pareil. — Giovaunie Borgi. — Les jeux de paille, par Frédéric Dillaye. — Dessins: Tofani, Zier, E. Ronjat. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1146^e livraison (23 décembre 1882). — La Syrie d'aujourd'hui, par M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, chargé d'une mission scientifique par M. le Ministre de l'Instruction publique. — Texte et dessins inédits. — Treize gravures de Taylor, E. Ronjat, et Barclay. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

EXCELLENTE OCCASION

A céder le *Dictionnaire universel* de Larousse, s'adresser au bureau du Journal.

Nouvelle Encre. J. GARDOT DIJON. n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR. — Chez tous les Papetiers.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. h. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

AVIS TRÈS-UTILE

Guérison des maladies de toutes sortes, par le traitement du Docteur DEXE. Il sera répondu immédiatement à tous ceux qui enverront un timbre de 0.15 c. à M. CHOLET, Directeur de la Pharmacie des Deux-Mondes 42, Quai de la Guillotière à Lyon.

PLUS D'ÉVRAIGES NI HIGRAINES

GUÉRISON INSTANTANÉE & GARANTIE des MAUX DE TÊTE et MAUX DE DENTS par l'Huile Chinoise de MATHIEU, 69, boulevard de Strasbourg, PARIS. Prix du flacon avec manivelle de 1 fr. (franco) contre 4 fr. 25 en mandat ou timbres-poste (marque déposée). Exiger sur chaque flacon la Signature MATHIEU

HERNIES

Descentes, Chutes de Matrices

GUÉRISON CERTAINES ET RADICALE

MÉTHODE MIGNAL-SIMON

Médecin-Herniaire aux Herbières (Vendée)

NOTICE GRATIS & FRANCO — Affranchir

GUÉRISON CERTAINE

et sans douleurs des Plaies aux Jambes, ulcères varicelleux de toutes natures, d'état de 20 et même de 30 ans compliqués ou non d'écchymoses. S'adresser à M. MOSSOT, médecin à BUSSY-en-OTHE (Yonne) Envoi du Prospectus gratis.

AU GASPILLAGE

Le Gaspillage, grand déballage de Lingerie, vient de transférer son Magasin Place du Marché, maison de M^{me} RELHÉ.

Se fixant définitivement à Cahors, le Gaspillage a reçu une masse de marchandises, parmi lesquelles se trouvent des articles nouveaux, tels que : Gants, Fichus, Manteaux, Foulards, Rubans, Velours, etc., etc.

IL DÉFIE TOUTE CONCURRENCE.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.



Plus de Chevaux couronnés! Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le

TOIPOURT PORTUGAIS DE C. ROUXEL

CAILLAT-ALMIN, 75, rue Vieille-du-Temple. Seul propriétaire, par adjudication du 21 juillet 1877. Exiger le timbre humide de l'Etat et la signature CAILLAT-ALMIN.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies 5 fr. grand flacon avantage réel.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

On demande à louer avec long bail

UNE MAISON

Avec grand rez-de-chaussée, disposée pour magasin, située à proximité du marché et de préférence sur les boulevards, de la rue Fénelon à celle de la Liberté, Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation.

Prendre l'adresse au bureau du Journal.

MEDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures et racinés de toutes les variétés.

Provenant des Propriétés de MM. MIGNIONAC et AMADOU

PROPRIÉTAIRES A MONTBAZIN (Hérault)

S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

CATALOGUE DE PLANTS AMÉRICAINS

Cultivés à Lamadeleine, près Cahors



DIPLOME de l'Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale.

Adresser les demandes : à M. BRU, prop^{re}, à Lamadeleine, ou à M. LACASSAGNE, Hôtel du Palais-National, à Cahors (Lot).

CÉPAGES RECOMMANDÉS

Producteurs directs

	BOUTURES le 100		RACINÉS le 100	
	2 ^e Choix	1 ^{er} Choix	2 ^e Choix	1 ^{er} Choix
Jacquez.....	5'	7'	25'	30'
Herbemont.....	5	7	25	30
Cunningham.....	4	6	12	19
York's-Madeira.....	6	8	20	25
PORTE-GREFFE				
Riparia, petit bois.....	5'	8'	15'	18'
Riparia, gros bois.....	»	10	»	20
Solonis.....	5	8	18	20

Nota. — Mes Cépages sont jolis et bien aoûtés. Les boutures ont de 45 à 50 centimètres de long. — Je garantis l'authenticité de mes Cépages.

Les personnes qui désireraient le Catalogue explicatif sur les qualités des divers Cépages, peuvent le demander à M. BRU, ou à M. LACASSAGNE.



MACHINES A COUDRE

De la Maison BARIQUAND et Fils

CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (B. G. D. G.)

Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.

Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

A LOUER

Présentement

UN APPARTEMENT

DE SIX PIÈCES

AUX TILLEULS,

Rue du Lycée, 27.

Le Propriétaire-Gérant A Layton.